

Photo



## Inscription Plongeur Enfant saison 2018 / 2019 – De 10 à 15 ans

### Niveau actuel

Plongeur	Licence n°	Certificat médical établi le

### Renseignements administratifs obligatoires pour la création de la licence

Titre  Nom, prénom  Date de naissance   
Ville de naissance  Département de naissance  Pays de naissance   
Adresse   
Tél fixe :  Tél portable :  Mail :   
Profession :   
Allergie à l'aspirine  OUI  NON Autre allergie   
**Responsable légal :**  
Nom, prénom, lien de parenté :  Tél fixe / portable :

### Souhaits d'inscription pour la saison 2018 / 2019

Préparation → Plongeur  PSP

### Autorisation parentale pour la pratique et/ou la formation à la plongée en scaphandre

Je soussigné(e) ....., agissant en qualité de  père  mère  tuteur légal

Autorise ....., né(e) le .....

A pratiquer la plongée en scaphandre, à suivre les enseignements pour lesquels il s'est inscrit au Club GASM, ayant été informé par les dirigeants des incidents et accidents susceptibles de survenir au cours de la pratique de ce sport.

Par ailleurs, j'autorise les encadrants, les personnes responsables du Club GASM, à prendre les décisions rendues nécessaires et urgentes par l'état de mon enfant en cas d'incident.

Fait à : ....., le .....

Signature :

J'autorise la publication de mon image, dans le cadre des activités du club, sur le site Internet du GASM	OUI	NON
J'autorise la diffusion de mon adresse mail aux autres adhérents du club	OUI	NON

	Assurance					
Loisir Base	1 = 20.00 €	2 = 25.00 €	3 = 42.00 €			
Loisir Top	4 = 39.00 €	5 = 50.00 €	6 = 83.00 €			

Total dû	Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3	Espèces
----------	----------	----------	----------	---------

Je certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du club GASM (disponibles sur le site Web : [www.gasm-rouen.fr](http://www.gasm-rouen.fr)) et je m'engage à les respecter.

A : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ (signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

## Rappels du règlement intérieur du Club pour la plongée enfant

- Aucun enfant ne sera admis tant que le dossier d'inscription complet n'aura pas été remis à l'encadrant responsable.
- Les parents (ou responsables légaux) confient les enfants à / aux encadrant(s) chargés de l'activité « plongée enfant » du GASM.
- Les parents sont présents avec les enfants à 18h30 et à 19h30, heures de début et fin de séance dans le hall de la piscine.
- Aucun enfant n'est autorisé à venir ni à repartir seul de la piscine.
- Les parents restent joignables (par téléphone à minima) durant toute la séance.
- Les parents ne sont pas admis au bord du bassin, sauf si adhérent au club. Dans ce cas, l'enfant doit évacuer le bassin à la fin de la séance plongée enfant, les encadrants sont libérés de leurs obligations dès que l'enfant a été rendu à l'autorité parentale.
- Parents et enfants s'engagent à respecter les règles et les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur à la piscine, le règlement intérieur du club GASM, et à adopter une attitude correcte et respectueuse à l'égard des encadrants et autres adhérents présents.
- Le non-respect du règlement peut entraîner l'exclusion définitive.

Lu et approuvé.

Date

Nom, Prénom et signature du responsable légal et de l'enfant.

## Pré-requis à l'inscription

L'enfant ..... A effectué un baptême de plongée en scaphandre au sein du GASM.

Date du baptême ..... Identité de l'encadrant : .....

Avis de l'encadrant : Apte à suivre une formation plongée enfant : .....

Avis du Président du Club GASM après entretien avec l'enfant en présence de son représentant légal :

## Les conditions d'inscription

- La présence d'un parent au début et à la fin de la séance est obligatoire. L'enfant ne pourra pas participer au cours tant que son dossier complet ne sera pas remis au club.
- Etre âgé de 10 ans jusqu'à 14 ans.

### **Documents à présenter pour l'inscription :**

- La copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine, spécifiant le brevet préparé, délivré par un médecin fédéral (voir document spécifique et liste des médecins fédéraux), établi depuis moins de 60 jours.
- Une autorisation parentale écrite (voir document spécifique).
- Une lettre de motivation écrite.
- La fiche d'inscription spécifique plongée enfant remplie.
- Le règlement de l'adhésion au GASM (licence + cotisation (voir tarifs)).
- Un entretien en présence de l'enfant avec l'encadrant concerné.
- La réalisation préalable d'un baptême de plongée au sein du GASM.

**Pour les adhérents renouvelant leur adhésion, ne remplir que le nom, prénom, numéro de licence et les éléments modifiés uniquement.**